



## Informations générales licence ENDURO 2017

### **Délais et modalités d'introduction des demandes de licences annuelles**

Pour rappel, les dossiers de demande de licence annuelle devront être transmis complets et payés à la FMWB pour le LUNDI MIDI qui précède une épreuve se disputant le dimanche.

**Toutes les données obligatoires de la demande de licence doivent être complétées, sinon celle-ci sera renvoyée au club du coureur pour être parachevée. La priorité sera accordée aux demandes qui nous seront parvenues correctement et entièrement remplies et payées.**

Ce règlement sera appliqué sans exception.

### **Documents originaux**

La demande de licence peut nous être envoyée par courrier postale ou scan (à envoyer à l'adresse info@fmwb.be). Le document envoyé doit être le document original complet, de 4 pages, avec une signature manuscrite.

### **Tarifs :**

Les licences Nationales ainsi que les licences Championnat du Monde ou d'Europe diminuent suite aux baisses des tarifs des assurances dans ces catégories-là. Les licences internationales et une manifestation sont soit inchangées soit connaissent une légère hausse.

L'intervention "club" instituée il y a trois ans demeure. Afin d'améliorer les relations entre les coureurs et leurs clubs, le prix des licences comprend une intervention de 10,00 € qui sera restituée au club en fin d'année si la demande de licence a bien été transmise en ordre au secrétariat de la FMWB. Pour être déclarée "en ordre" les documents originaux doivent avoir été complétés correctement dans toutes les rubriques où figure un astérisque (\*) et le montant payé doit être correct.

### **Tapis environnement - environnement**

Le tapis reste obligatoire. Il est de la responsabilité du coureur de l'acquérir (5 minutes de pénalité et/ou risque d'exclusion de l'épreuve si non utilisé et/ou non présent). La FMWB propose deux modèles à la vente : le modèle du Centième anniversaire de la FMB (acerbis) plus rigide et utilisable 2 ans ou un modèle plus basique. Les informations détaillées se trouvent sur les bons de commande annexés.

L'utilisation des détergents (savons,...) est strictement interdite lors du lavage des motos.

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite (Mise Hors course en cas de non-respect)

### **Adresse email**

N'oubliez pas de mentionner une adresse email valable. Elle sera utilisée pour le module d'inscription aux épreuves et pour toute communication importante. Cette adresse est personnelle et ne peut pas être partagée avec un autre coureur licencié.

### **Première demande de licence**

Les demandeurs qui n'ont jamais eu de licence auprès de la FMWB devront joindre à leur demande de licence une photocopie recto-verso de leur carte d'identité.

### **Règlement de la licence**

Virez ou versez le montant qui correspond au type de licence sollicitée, qui comprend la cotisation pour une classe, l'assurance obligatoire, le forfait "communication FMB" et la participation "club".

### **Certificat médical**

Seule l'attestation figurant sur la dernière page de la demande de licence, remplie par le médecin traitant ou mieux, un médecin du sport, est nécessaire.

### **Affiliation à un club**

Le demandeur doit être membre d'un club affilié à la FMWB. Il doit faire apposer le cachet et le numéro de son club sur la demande de licence. Le club doit veiller à ce que la demande de licence soit complète.

### **Remboursement des licences**

Dorénavant, les licences qui n'ont pas été utilisées seront remboursées après soustraction des frais administratifs de :

- 15,00 € si la licence n'a pas été émise
- 20,00 € si la licence a été émise (mais pas utilisée càd. ni entraînement, ni course).

Cette demande doit parvenir à la FMWB au plus tard 1 mois après l'émission de la licence accompagné des justificatifs voulus (certificat médical, etc.).

### **Paiement**

Pour éviter tout problème avec le service comptable concernant les paiements des licences par virement bancaire, nous vous demandons de mentionner les nom et prénom du coureur, la discipline et son numéro de licence (pour ceux qui en ont déjà un). Pour les autorisations de départ valables pour une seule manifestation, prière de mentionner également l'épreuve pour laquelle la licence est sollicitée **ET** son numéro IMN/EMN (voir pièce jointe plus loin dans ce document).

Les paiements peuvent s'effectuer également au siège de la FMWB par carte de débit (Mister Cash, Bancontact, Maestro) ou de crédit (Visa ou Eurocard). **Les paiements en espèce ne sont pas acceptés.** Aucune licence ou autorisation de départ ne sera délivrée avant que la somme correspondante ne soit en possession de la FMWB.

### **Licence complémentaire**

Toute demande de licence complémentaire en cours de saison (changement de catégorie, etc.) nécessitant l'émission d'une nouvelle carte sera facturée 10,00 € + le montant de la cotisation (hors assurance donc) FMWB. Cette licence supplémentaire doit être demandée par écrit et l'ancienne licence renvoyée à la FMWB. Toute demande de licence supplémentaire et son paiement doivent parvenir au plus tard à la FMWB le lundi midi qui précède une épreuve qui se déroule le dimanche.

### **Assurance**

En cas d'accident, le coureur concerné doit envoyer une déclaration d'accident à la FMWB dans la semaine qui suit l'accident. Le formulaire de déclaration d'accident est disponible sur notre site ou sur simple demande au secrétariat. L'assurance rembourse les frais sur base de la différence entre le tarif INAMI et le remboursement de la mutualité (franchise de 25 € par sinistre).

### **Procédure pour les coureurs déclarés inaptes**

Après avoir reçu un courrier vous déclarant inapte après un accident, un médecin est désigné pour effectuer une visite de contrôle qui sera payée directement par la FMWB au médecin. Seul ce médecin (1 par Province) peut effectuer cet examen et vous déclarer à nouveau apte.

### **Pilote résidant en dehors de la Belgique (uniquement résidant en Europe)**

Veillez obtenir de la fédération de votre pays de résidence une autorisation ("Quitus") de souscrire une licence en Belgique. Ce document original doit être annexé à votre demande de licence.

Pour votre numéro de compte, veuillez nous communiquer le Relevé d'Identité Bancaire ("RIB") que vous obtiendrez auprès de votre banque.

Le tarif de la licence est majoré de 15,00 € afin de compenser les coûts supplémentaires (frais postaux, etc.) pour les adresses en dehors du territoire belge.

### **Chronométrage/Transpondeur**

Les étapes spéciales ainsi que les contrôles horaires seront chronométrés/enregistrés via le signal du transpondeur de la firme RIS. Le prix de location du transpondeur **est de 10 EUR (prix unique – compris dans le droit d'inscription)**, un support (pour fixer le transpondeur) peut être acheté sur place à 10 EUR.

### **Autorisations de départ**

Celles-ci doivent être demandées par écrit au moyen du formulaire joint à la demande de licence. Les coureurs titulaires d'une licence FIM Europe / FIM à l'année doivent avertir la FMWB lorsqu'ils participent à une épreuve à l'étranger, ceci afin d'être couverts par la compagnie d'assurance. Seules les épreuves reprises au calendrier FIM/FIM EUROPE pourront faire l'objet d'une autorisation de départ afin que l'assurance puisse intervenir en cas d'accident.

### **Mineurs résidant en Flandres**

Il appartient aux coureurs mineurs résidant en Flandre de se conformer à la législation régionale.

En fonction de l'affluence des demandes de licence, un délai de 5 jours ouvrables après réception des documents de la demande, peut être nécessaire pour l'obtention de la licence.

**Au plus tard le lundi midi avant une épreuve qui se déroule le dimanche, la demande de licence correctement complétée et signée ainsi que le paiement doivent être en possession de la FMWB afin que le coureur puisse participer à cette épreuve.**

**Une demande complète (voir document séparé demande de licence de 4 pages) contient :**

- le cachet du club**
- la signature de la déclaration "respect du règlement"**
- Le certificat médical et le bénéficiaire de l'assurance complétés**

# INFO ENDURO 2017

Un aperçu des renseignements les plus importants :

## Catégories et groupes

Les licenciés devront être affiliés comme membre d'un club FMWB ou VMBB.

### Les Groupes

Enduro 1 : De 100cc à 125cc 2T De 175cc à 250cc 4T

Enduro 2 : De 175cc à 250cc 2T De 290cc à 450cc 4T

Enduro 3 : De 290cc à 500cc 2T De 475cc à 650cc 4T

**Open : Toutes cylindrées confondues.**

### **1. Randonneurs : Open**

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum pour autant que celui-ci n'ait pas détenu de licence autre que randonneur les années précédentes. Cylindrée libre.

### **2. Motos Classiques : Open**

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum,. Cylindrée libre.

### **3. 50cc :**

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 16 minimum et sans limite d'âge. Catégorie réservée uniquement aux machines 50cc avec certificat de conformité et homologuée c8.

### **4. Girls : Open**

Catégorie accessible à toute conductrice. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

### **5. 125 4 Temps :**

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum. Cylindrée : 125cc 4 temps maximum. Les pilotes de moins de 24 ans peuvent participer dans cette catégorie.

### **6. Juniors :**

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. Cylindrée libre. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Juniors du CB **2016**. Obligatoire pour les 5 premiers pilotes **randonneurs du CB 2016**. Accès facultatif pour les autres pilotes Randonneurs, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans.

### **7. Gentlemen : Open**

Catégorie accessible à tout pilote âgé entre 35 et 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Cylindrée libre. Les pilotes qui possédaient une licence gentlemen en **2016** sans atteindre 35 ans au 1er janvier **2017** seront autorisés à continuer dans ce groupe. Les Gentlemen rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

### **8. Experts : Open**

Catégorie accessible à tout pilote âgé de plus de 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Les Experts rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées. Cylindrée libre.

### **9. Nationaux :**

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. Cylindrée libre. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Nationaux du CB **2016**. Obligatoire pour les 5 premiers pilotes scratch du C.B. Juniors **2016**. Accès facultatif pour les autres pilotes Juniors, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans.

Catégorie ouverte aux pilotes Inters Enduro NON-licenciés depuis 3 ans, ainsi qu'aux pilotes licenciés Inters dans d'autres disciplines motocyclistes excepté le Motocross (idem pilote Inter enduro).

### **10. Espoirs :**

Catégorie accessible aux pilotes dont l'âge est compris entre 18 et 23 ans à la prise de la licence de l'année des compétitions. Cylindrée libre.

### **11. Inters :**

Catégorie accessible à tout pilote porteur de la licence Enduro Inters **2016** ainsi qu'aux pilotes Inters de toutes les autres disciplines et des autres fédérations. Obligatoire pour les 3 premiers pilotes Nationaux Scratch du C.B. **2016** et le champion Espoir **2016**. Cylindrée libre.

### **Plaques-numéros pour pilotes licenciés :**

Le numéro de course sera attribué avec la licence. La plaque frontale et les 2 plaques latérales du motorcycle doivent respecter les conditions suivantes: couleur du fond de plaque et des chiffres par catégorie comme repris ci-dessous

<b>Catégorie</b>	<b>Numéros de course</b>	<b>Couleur du Fond</b>	<b>Couleur des Chiffres</b>
Inters	1 à 99	Jaune	Noirs
Espoirs	100 à 199	Jaune	Rouges
Nationaux	200 à 299	Rouge	Blancs
Gentlemen Open	300 à 399	Noir	Blancs
Experts Open	400 à 499	Blancs	Rouge
Juniors	500 à 599	Blancs	Noirs
Randonneurs Open	600 à 799	Vert	Blancs
Girl Open	800 à 899	Rose	Blancs
50 – 125 4t – moto classique Open	800 à 899	Bleu	Blancs
Licences 1 jour	900 à 999		

Pour les Inters, le groupe de travail enduro attribuera les numéros de course sur base du classement scratch de l'année précédente.

### **Engagements : inscriptions au préalable**

Les participants doivent s'inscrire via le site <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Ce délai peut être modifié à la hausse (+ de deux semaines) par l'organisateur en accord avec le secrétariat FMB-BMB.

Le montant des frais de participation doit parvenir sur le compte de l'organisateur <b>au plus tard dix jours avant l'épreuve</b> . Ce paiement officialisera l'inscription à l'épreuve. Le numéro de compte sera indiqué sur chaque formulaire d'inscription.
--

Les pilotes en retard d'inscription et/ou de paiement se verront automatiquement attribuer une heure de départ après les pilotes en ordre d'inscription et de paiement. Les pilotes non-inscrits au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci plus haut verront leur droit d'engagement majoré de 10 €. Le club organisateur se réservera le droit de retenir 10 € pour frais administratif à tout pilote inscrit et en ordre de paiement ne se présentant pas le jour de l'épreuve. Toutefois, si le pilote prévient de son retrait le lundi précédant la date de l'épreuve et pour autant qu'un justificatif soit envoyé au club, les droits d'inscriptions lui seront retournés en intégralité.

**Les frais de participation sont fixés à 60 € pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale. Le club organisateur est en droit de majorer le prix de l'inscription de 5 € par spéciale supplémentaire.** Le montant de l'engagement sera repris dans le règlement particulier de l'épreuve. Le droit de participation maximum pour une épreuve de 2 jours sera précisé dans le règlement particulier de l'épreuve et ne pourra jamais être supérieur à 140 euros. L'engagement est gratuit pour les catégories 50cc et les girls.

## Championnat de Belgique

En fin de saison les titres suivants seront attribués:

Inters E1	Inters E2	Inters E3	Inters Scratch
Espoirs E1	Espoirs E2/E3	Espoirs Scratch	
Nationaux E1	Nationaux E2	Nationaux E3	Nationaux Scratch
Gentlemen Open	Experts Open		
Juniors E1	Juniors E2	Juniors E3	Juniors Scratch
Randonneurs Open	Girls Open	50cc	Motos classiques Open

### Changement de catégorie :

A. Avant le début de la saison:

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le Groupe de travail Enduro
- Vers catégorie inférieure: avis du Groupe de travail Enduro

B. Pendant la saison:

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le Groupe de travail Enduro
- Vers catégorie inférieure: avis du Groupe de travail Enduro

Tout changement de groupe à la demande du pilote est autorisé moyennant adaptation de la licence auprès du secrétariat de la fédération affiliée concernée jusqu'au plus tard le lundi précédent l'épreuve et moyennant paiement des frais administratifs. POUR LES DELAIS ET COUTS ADRESSEZ-VOUS A VOTRE FEDERATION AFFILIEE.

### Changements les plus importants pour 2017

#### Promotion obligatoire des pilotes pour 2018 :

Les **3 premiers** Randonneurs montent en Juniors ou Espoirs en fonction de l'âge (24 ans).

Les **3 premiers** Juniors du scratch montent en Nationaux.

Les 3 premiers Nationaux du scratch montent en Inters. Le 1er Espoir au scratch monte en Inter.

Heures de départ : Les heures de départ seront affichées le dimanche matin au secrétariat de l'épreuve.

#### Championnat de Belgique :

Pour 2017 il est vivement recommandé aux organisateurs de ne pas placer leur(s) épreuve(s) en concordance de date avec les épreuves des championnats du monde et d'Europe. En d'autres termes, toutes les épreuves d'enduro FMB 2017 seront prises en compte lors de l'élaboration du classement final du Championnat de Belgique d'enduro 2017 et ce pour toutes les catégories.

A partir de 2018, les manches belges entrant en concurrence avec les manches Mondiales et/ou Européenne ne seront plus intégrées au championnat de Belgique.

#### **Promotions enduro:**

Espoirs vers inters : VAN HOOFF MATHIAS

Nationaux vers Inters : WESTER QUENTIN, DE PRAETERE BERTRAND, VANHOENACKER FRANÇOIS

Juniors vers nationaux : ALLARD ARNAUD, VLEGELS LAURENT, MINNE CEDRIC, CHERON NICOLAS, DEBLIRE ARNAUD

Randonneurs vers juniors : BRUYNINCKX NIELS, DE BAERDEMAEKER ROBBY, BURTON GILLES, MOTTE EMMANUEL, JOASSIN LUC

**Consultez le règlement complet bientôt sur [www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)**

**ATTENTION : Nous souhaitons rappeler que les 'suiveurs – spectateurs' ne sont pas autorisés sur le parcours des épreuves enduro (routes en dehors de la voie publique). Des contrôles par les agents de la DNF sont possibles.**

**RAPPEL :** Les licenciés annuels devront être en ordre pour le **lundi midi** avant l'épreuve



## TARIFS LICENCES ENDURO SAISON 2017

### 1. F.I.M. – FIM EUROPE

Cette licence permet aux coureurs de participer aux épreuves organisées par n'importe quelle fédération du monde reconnue par la F.I.M. ainsi qu'aux épreuves de Championnat et Prix FIM / FIM Europe. suivants:

Type de licence	Annuelle	1 manifestation
Championnat du Monde Enduro	1.030,05 €	200,05 €
ISDE Trophée Mondial + Junior	***	420,05 €
ISDE autres que Trophée Mondial + Junior	***	380,05 €
Coupe FIM Bajas	1.170,05 €	280,05 €
Championnat d'Europe Enduro	405,05 €	120,05 €

### 2. F.M.B. (non valable pour les Championnats et Prix F.I.M.)

Enduro	Nationale	Internationale
<b>Annuelles</b>		
Randonneur /Espoirs/50 cc	120,05 €	265,05 €
Gentlemen/Experts/Classics/Girls/	125,05 €	265,05 €
Junior/125 4T/ Nationaux	125,05 €	265,05 €
Inters	130,05 €	300,05 €
Bajas 2 jours	***	<b>310,05 € (1 manif. 100,05 €)</b>
Toutes classes <u>avec</u> attestation d'assurance :	90,05 €	
RMT	120,05 €	
<b>1 manifestation</b>		
	30,00 € (40 € coureur étranger)	65,05 €
	40,00 € (avec. attestation d'assurance.)	
	3,00 € (Loisirs : parcours sans spéciale)	
End. 1 Manif Hors classement (sans transp.)	24,00 €	
Test Enduro d'avant saison – 1 manif	20,00 €	
Loisir 1 manif. (parcours sans spécial)	3,00 €	
CM Super Enduro 1 manif (1 jour)	135,05 €	

Délivrance d'une carte de licence supplémentaire (perte ou vol): 10,00 €

**Les résidents à l'étranger doivent ajouter 15,00 € à ces tarifs**

Tous ces montants comprennent l'assurance, la licence et les frais de dossier. Les licences annuelles comprennent en plus l'abonnement à la e-Newsletter FMB et la participation « club ».

**Compte FMWB : BE15 0682 2926 9530**

**BIC : GKCCBEBB**

**NATIONALE:** Cette licence permet aux coureurs de participer aux épreuves « enduro » organisées par la F.M.B.

**INTERNATIONALE:** Cette licence permet aux coureurs de participer aux épreuves organisées par n'importe quelle fédération reconnue par la F.I.M.

**1 MANIFESTATION :** Cette autorisation permet aux coureurs qui ne sont pas titulaires de la licence adéquate, de participer à une épreuve. Pour les épreuves F.I.M., Européennes et Internationales, elle pourra être délivrée uniquement au coureur titulaire d'une licence nationale pour l'année en cours.

**Toute correspondance ou demande d'information est à adresser à la Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique, Chaussée de Louvain 550/7 à 1030 Bruxelles**



## Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique Chaussée de Louvain 550/7 – 1030 BRUXELLES

Tél : 02/736.87.07

Fax : 02/732.14.88

Email : [info@fmwb.be](mailto:info@fmwb.be)

Numéro de compte BE15 0682 2926 9530

Réservé aux services de la FMWB	2.07.05.....€
Paiement reçu le .....	2.07.15.....€
1.08.02.....€	1.01.01.....€
2.05.05.....€	2.12.01.....€

### DEMANDE DE LICENCE 1 MANIFESTATION INTERNATIONALE FMB 2017 - FMWB

Merci de bien compléter le n° de l'épreuve EMN / IMN indiqué sur le calendrier FIM EUROPE / FIM

Nom : Prénom : Adresse : N° :  Boîte :  Code postal : Localité : Date de naissance : Numéro de licence : 

Souhaite une licence une manifestation pour participer à l'épreuve suivante :

Dénomination Lieu Date Discipline 

**N° EMN / IMN (Obligatoire):** ..... (N° d'identification de l'épreuve - Consulter le calendrier FIM et / ou FIM Europe pour obtenir ce numéro)

Seules les épreuves au calendrier FIM et/ou FIM Europe pourront être couvertes par votre assurance pilote.

Je verse pour ce faire la somme de.....€ au compte **BE15 0682 2926 9530** de la Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique. Dès réception de ce paiement, la licence une manifestation ainsi que l'autorisation de sortie me seront envoyées.

Fait à .....

Le.....

Signature









## Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique Chaussée de Louvain 550/7 – 1030 BRUXELLES

Tél : 02/736.87.07 Fax : 02/732.14.88 E-mail : [info@fmwb.be](mailto:info@fmwb.be) Numéro de compte BE15 0682 2926 9530

Réservé aux services de la FMWB	
Paiement reçu le .....	2.12.01.....€
1.01.01.....€	1.13.10.....€

### BON DE COMMANDE TAPIS ENVIRONNEMENTAL « FMWB »

Nom :  Prénom :

Adresse  N°  Bte

C. postal :  Commune :

Téléphone :  Fax :

GSM :

Numéro de compte :

Chaque coureur est tenu de se procurer par ses propres moyens un tapis environnemental obligatoire pour sa participation aux épreuves FMWB – FMB lorsque le parc des coureurs et/ou la zone de travail ne sont pas pourvus d'un revêtement imperméable. Le coureur qui ne possède pas encore de tapis peut s'en procurer en retournant le présent bon de commande au secrétariat de la FMWB (coordonnées ci-dessus), au prix de 17,00 € (ce prix comprend le tapis et l'envoi par la BPost). Vous pouvez également venir enlever votre tapis au secrétariat de la FMWB, muni du présent bulletin de commande, au prix de 10,00 €.

Attention, n'attendez pas la dernière minute pour vous mettre en ordre, votre participation à nos épreuves en dépend, un délai de minimum une semaine étant prévu entre la réception de votre bon de commande accompagné du paiement et la livraison du tapis.

*Je commande..... tapis environnemental (aux) au prix de 10 Euro / pièce (+ 7 € de frais d'envoi)*

*Signature*

**NB : Merci de verser ladite somme sur le compte de la F.M.W.B. BE15 0682 2926 9530 et de mentionner en communication: « Nom, Prénom, Numéro de licence » « tapis environnemental ».**

**Compte FMWB : BE15 0682 2926 9530**  
**BIC : GKCCBEBB**